

Montbrison, le 19/07/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans son communiqué de presse du 2 juillet dernier, les communes et intercommunalités de la Loire, par la voix du Conseil d'administration de l'AMF42 réunies autour de son Président Hervé REYNAUD, avait adopté une motion destinée à alerter sur les mesures gouvernementales successives qui impactent fortement les budgets locaux.

L'AMF42 avait adressé cette motion à la Première Ministre et l'avait relayée auprès des parlementaires ligériens.

Le message porté plus largement par les Associations d'élus semble avoir été entendu.

Mercredi dernier, la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale a adopté un amendement prévoyant la compensation intégrale par l'Etat de l'augmentation du Point d'Indice de la Fonction Publique.

Le texte sera débattu cette fin de semaine et selon la source « Maire-Info » du lundi 18 juillet : la mesure à toutes les chances d'être adoptée.

Contact presse : AMF 42 Hélène DAHAN – 04 77 96 39 08 – amf42@amf42.fr